



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de juin 2022, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel communal

Mlle Maeva Demierre est engagée pour une durée d'une année dès le 1^{er} août 2022 en qualité de stagiaire auprès de notre structure d'accueil et en remplacement de Mlle Ludivine Dorsaz.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la marche du Troupeau le 7 mai ;
- le cirque Helvétia du 23 au 26 mai ;

- le Marathon International des Terroirs du Valais le 4 juin ;
- la journée des anciens élus communaux le 10 juin 2022 ;
- le Trail de la Pierre à Voir le 11 juin.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aide pour les deux-roues électriques

Le Conseil a accepté 27 demandes de subvention pour l'achat de vélos électriques pour le 1^{er} semestre 2022.

ADJUDICATIONS

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Bâtiment scolaire

Le Conseil a confié à l'entreprise Raymond Dorsaz et Fils SA les travaux pour diviser la grande salle de réunion en deux au moyen d'une paroi coulissante phonique.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Parcours VITA

Le Conseil a décidé de soutenir le projet de M. Frédéric Dupont tendant à installer des sculptures en bois de sa création au parcours VITA.

TRAFIC

Plan sectoriel de mobilité douce

Le bureau CITEC s'est vu confier le mandat pour l'élaboration d'un plan sectoriel de mobilité douce pour le secteur de Martigny, dans le cadre du projet PDi Coude du Rhône.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Terrains des bains

Le bureau DVarchitectes & associés SA s'est vu confier le mandat pour effectuer une étude sur la parcelle communale N° 4544 aux Bains et sur les secteurs de la Nouvelle Avenue et des Quiess quant aux besoins grandissants en termes d'accueil d'enfants et de locaux communaux divers.

EAU POTABLE

Turbinage des eaux

Le Conseil a adjugé à la société PMAX SA l'étude de solutions pour utiliser l'énergie de l'eau potable afin de générer de l'électricité.

IRRIGATION

Étape 5

Le Conseil a mandaté le bureau Alpatec SA pour l'exécution de la 5^{ème} étape de la réfection du réseau d'irrigation.